

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 5 mars 2007

Conseillers en exercice : **61**Date de Publicité : 6/03/2007

Reçu en Préfecture le :

CERTIFIE EXACT,

D -20070155

Aujourd'hui Lundi 5 mars Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents:

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE (présent jusqu'à 16h45), M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis SIMON, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, M. Patrick PAPADATO,

Excusés:

M. Jean-Marc GAUZERE, Mme Christine CHARRAS, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jacques COLOMBIER,

Résiliation partielle du bail emphytéotique conclu entre l'Habitation Economique et la ville de Bordeaux pour l'immeuble situé 196 rue Achard. Autorisation. Décision .

M. Henri PONS Adjoint au Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par acte en date du 8 mai 1973, la Ville de Bordeaux a donné à bail emphytéotique à l'Habitation Economique, des terrains situés rue Achard sur lesquels ont été construits la Résidence pour Personnes Agées « La Lumineuse » et un bâtiment indépendant composé de la Mairie Annexe de Bacalan, d'un foyer d'ancien, d'un logement et de divers locaux associatifs.

Ces équipements relèvent entièrement de la compétence de la Ville de Bordeaux et pour des raisons de gestion notamment la possibilité de procéder à des travaux d'investissement, doivent être retirés du bail emphytéotique.

Seul le Foyer d'Anciens d'une superficie bâtie de 231 m² restera rattaché à la Résidence pour Personnes Agées à la demande de la D.D.E.

De plus, cette résiliation permet de débloquer les travaux de la ligne B du tramway dont l'emprise empiète en partie sur le bâtiment de la Mairie Annexe et sur les terrains situés en bordure de la rue Achard.

En contrepartie du retour dans le patrimoine de la Ville de ces emprises cadastrées GO-7 pour partie d'une superficie de 184 m² et GO-7 pour partie pour une superficie de 1 256 m² une indemnité de résiliation de bail d'un montant de 20 326 € arrêtée à la date du 31 décembre 2006, sera versée à l'Habitation Economique.

Cette somme correspond aux emprunts restant à courir, dus par l'Habitation Economique et reste compatible avec l'évaluation du Service des Domaines en date du 20 mars 2006.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir :

DECIDER:

 La résiliation partielle du bail emphytéotique du 8 mai 1973 en retirant les parcelles GO-7 pour partie d'une superficie de 184 m² et GO-7 pour partie pour une superficie de 1 256 m² • Le versement d'une indemnité d'un montant de 20 326 € arrêtée à la date du 31 décembre 2006

AUTORISER Monsieur le Maire à signer la résiliation partielle du bail emphytéotique et tous les documents afférents à cette opération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 5 mars 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Henri PONS